

La Communale **SNUDI FO** 53

Bulletin d'informations syndicales de la section mayennaise du SNUDI-FO

2015-2016 - n°19 - SNUDI-FO 53 - 21.01.2016

FNEC-FP 53
Force Ouvrière
FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le site du **SNUDI-FO 53** est régulièrement mis à jour. Consultez-le : www.snudifo-53.fr

[Infos administratives \(promotions, retraites, prestations sociales...\), vos droits, communiqués, actualités...](#)

TOUS EN GREVE LE 26 JANVIER !

Rendez-vous le mardi 26 janvier, à 14h30, place Jean Moulin à Laval

Au niveau national, le SNUDI-FO avec le SNUipp, la CGT et SUD appellent ensemble les enseignants du 1^{er} degré à la grève le 26 janvier

Les fédérations de la Fonction Publique CGT, FO et SOLIDAIRES (Etat, Hospitaliers, Territoriaux) avec le soutien de la FSU appellent l'ensemble des agents publics à se mobiliser par la grève le mardi 26 janvier contre la réforme territoriale, pour l'augmentation des salaires.

[>Voir l'appel<](#)

15 organisations syndicales du 2nd degré appellent à la grève le 26 janvier pour l'abrogation de la réforme du collège.

[>Voir l'appel<](#)

Dans ce contexte, le SNUDI-FO se félicite que de manière inédite **les organisations syndicales nationales du 1^{er} degré SNUDI-FO, SNUipp-FSU, CGT et SUD appellent ensemble les enseignants du 1^{er} degré à la grève de la Fonction publique et affichent leur solidarité avec l'exigence d'abrogation de la réforme du collège.** [>Voir l'appel<](#)

[>Tract du SNUDI-FO 53<](#)

**Sept années de blocage et de baisse des salaires :
Nous ne pouvons pas l'accepter !**

Pour 2016 aucune augmentation n'est prévue. C'est pourquoi le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU, CGT et SUD revendiquent ensemble, avec les fédérations de fonctionnaires, l'augmentation significative du point d'indice.

Pour le SNUDI-FO, l'augmentation des salaires passe par :

- L'augmentation immédiate de 8% de la valeur du point d'indice
- L'abandon du protocole PPCR qui poursuit le gel de la valeur du point d'indice et prévoit la suppression de l'avancement au choix et grand choix pour les PE dès 2017.

Le SNUDI-FO revendique, avec le SNUipp, la CGT et SUD, l'ISAE à 1200 € pour tous les PE, son intégration dans le traitement et, « une amélioration significative des carrières » qui doit se traduire pour le SNUDI-FO par l'augmentation immédiate du taux de passage à la Hors Classe à 7%.

Les enseignants ont mille raisons de faire grève !

La ministre maintient la réforme des rythmes malgré l'opposition de la majorité des enseignants et les ingérences municipales se multiplient !

Avec le SNUipp, la CGT et SUD, le SNUDI FO dénonce la dégradation des conditions de travail des personnels, notamment suite à cette réforme des rythmes. L'ingérence grandissante des municipalités dans les écoles remet en cause leurs garanties statutaires.

Le SNUDI FO revendique toujours l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires !

Les postes manquent dans toutes les écoles !

La ministre vient d'annoncer la dotation en postes pour les écoles à la rentrée 2016 dont la plus grande partie est destinée à l'application des réformes ministérielles. Par contre, dans les écoles, le nombre de postes restera très nettement insuffisant pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves. Outre les suppressions prévisibles de postes et de classes, la situation du remplacement et des RASED se dégradera encore davantage. **Comme nous vous l'avions déjà annoncé, la dotation pour notre département est de – 6 postes !**

De plus, la ministre multiplie les conventions élus/Education nationale qui transfèrent la gestion des postes aux élus locaux, dans le but affirmé de regroupements d'écoles et de constitution des « *Etablissement Public du Socle Commun (EPSC)* », avec une fin programmée des circonscriptions.

Les SEGPA et les EREA sont menacés de disparition !

La circulaire ministérielle relative aux enseignants spécialisés éducateurs d'internat préconise leur remplacement par des personnels précaires et le calcul de leur temps de travail sur la base de 1607 h.

Pour en savoir plus : Dossier FNEC FP-FO : Lourdes menaces sur l'avenir des SEGPA

Le projet de modification du décret sur les obligations de service des PE veut imposer aux enseignants de « nouvelles missions » dans et hors l'Education nationale.

Pour aller jusqu'au bout de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et des PEdT, la ministre veut modifier le décret statutaire des PE pour réduire les congés d'été, avancer vers les 1607 heures annualisées et rendre obligatoire la participation des enseignants du 1er degré à la liaison école/collège.

Elle prépare la mise en œuvre du rapport Leloup/Garaglio qui prévoit la disparition des circonscriptions et la fusion des écoles et des collèges dans un même « *établissement du socle commun (EPSC)* » sous la tutelle des collectivités locales.

En savoir plus : Dossier SNUDI FO : Analyse du projet ministériel

Le SNUDI-FO revendique l'abandon du projet de décret modifiant les ORS des PE !

Dans ce contexte, il y a

URGENCE à porter nos revendications !

URGENCE à bloquer cette politique destructrice de nos droits, à faire reculer le gouvernement, à construire le rapport de force dans la perspective de la grève générale interprofessionnelle !

Les enseignants du 1er degré, fonctionnaires d'Etat, ont toutes les raisons de se mobiliser, de faire valoir leurs revendications !

Tous en grève mardi 26 janvier !

Des premières écoles annoncent qu'elles seront fermées !

Faites nous aussi remonter le nombre de grévistes dans votre école !

Complément IMPORTANT sur les personnels communaux (ATSEM, cantine, ménage, TAP...) : ils sont appelés à la grève le 26 janvier (un préavis national commun a été déposé, il couvre les 3 fonctions publiques). Merci de ne pas les oublier dans la discussion sur la grève et de leur donner l'appel fonctions publiques ci-joint afin de décider avec eux LA GREVE !

ATTENTION : Déclaration d'intention de faire grève Vous avez jusqu'au vendredi 22/01 (17h) pour l'envoyer par fax à votre IEN ou samedi 23 janvier (minuit) par courrier électronique (modèle en PJ), ou via le serveur académique [>ICI<](#) !
Ne tardez pas !

**emploi
service
public**

Plus d'agents
pour un meilleur
service public

Le 26 janvier
AGISSONS
PAR LA GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS

la cgt fonction publique
FO la force syndicale
Solidaires FONCTION PUBLIQUE

salaires

1 an de dividendes versés
aux actionnaires
= 30 % d'augmentation
du point d'indice

Le 26 janvier
AGISSONS
PAR LA GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS

la cgt fonction publique
FO la force syndicale
Solidaires FONCTION PUBLIQUE

**emploi
service
public**

Les réformes territoriales
et de la santé, c'est la fin
du service public de proximité

Le 26 janvier
AGISSONS
PAR LA GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS

la cgt fonction publique
FO la force syndicale
Solidaires FONCTION PUBLIQUE

En 2016 : je me syndique au



Le syndicat indépendant de tout gouvernement !

Quelques bonnes raisons de se syndiquer au SNUDI-FO :

- ▶ *Si vous pensez que nous sommes plus fort à plusieurs,*
- ▶ *Si vous pensez qu'un syndicat doit être au service des personnels,*
- ▶ *Si vous pensez qu'un syndicat doit être indépendant des partis, de l'administration et du gouvernement,*
- ▶ *Si vous pensez que le rôle d'un syndicat n'est pas d'aider l'administration à fermer des écoles, aider le gouvernement à démanteler l'Ecole de la République et remettre en cause notre statut de fonctionnaire d'Etat,*
- ▶ *Si vous pensez que le rôle d'un syndicat ne se limite pas à siéger dans des instances mais aussi de vous défendre au quotidien...*

...FO vous propose d'adhérer à :

- ▶ *un syndicat indépendant au service des personnels*
- ▶ *un syndicat qui défend mes droits et les conquêtes sociales*
- ▶ *un syndicat interprofessionnel*
- ▶ *un syndicat qui appartient à ses adhérents*
- ▶ *un syndicat toujours joignable, qui vous rencontre dans les écoles, organise des RIS, porte vos revendications auprès des IEN et du DASEN*

Pour être entendu et obtenir satisfaction sur les revendications, il est important de **renforcer le syndicalisme libre et indépendant FORCE OUVRIERE.**

Plus nombreux, nous serons plus forts !

Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.